

# CAMPAGNE D'INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025



## RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025

Inscriptions en ligne  
À partir du 5 février 2024

### QUI PEUT S'INSCRIRE ?



Pour une rentrée en maternelle : les enfants nés en 2021 (Petite Section) et en 2022 (Toute Petite Section / Classe passerelle – dans la limite des places disponibles).

Les enfants des familles nouvellement installées sur le territoire de la commune.

### 3 POSSIBILITÉS AU CHOIX POUR S'INSCRIRE

#### ① INSCRIPTIONS EN LIGNE

sur le portail citoyen

[www.espace-citoyens.net/saintdenis](http://www.espace-citoyens.net/saintdenis)



Flashez-moi

► Si vous n'avez pas d'adresse mail ou en cas de difficultés à effectuer votre démarche en ligne, vous pouvez au choix vous rendre :

#### ② Mairies annexes selon le lieu de votre résidence

Des permanences seront organisées selon votre lieu de résidence en mairie annexe. (voir planning au verso)

#### ③ Direction de l'Éducation – Pôle Famille

8 rue Vallon Hoarau, 97490 Sainte-Clotilde

Du lundi au vendredi de 8h à 12h



PLUS D'INFORMATIONS À LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION AU 02 62 30 86 48

## ▶ LE PLANNING DES INSCRIPTIONS DANS LES MAIRIES ANNEXES

Horaires : de 8h30 à 12h30



» Les 5, 6 et 7 février 2024

**Bretagne I Domenjod** ·  
Mairie annexe de La Bretagne  
**Chaudron I Primat** ·  
Mail du Chaudron

» Les 12, 13 et 14 février 2024

**Bois de Nèfles I Moufia** ·  
Mairie annexe de Moufia  
**Sainte-Clotilde** ·  
Mairie annexe

» Les 19, 20 et 21 février 2024

**Bouvet I Camélias I Vauban**  
**Montgaillard** · Mairie annexe de  
Montgaillard  
**Saint-François I Brûlé** ·  
Mairie annexe de Saint-François  
**Bellepierre I La Source** ·  
Mairie annexe de Bellepierre

» Les 26, 27 et 28 février 2024

**Montagne 8<sup>ème</sup> & 15<sup>ème</sup> I Plaines des  
Affouches** ·  
**ESE de la Montagne**  
**Centre-Ville I Bas de la Rivière** ·  
Salle polyvalente de l'Hôtel de  
Ville



## DOCUMENTS À PRÉSENTER · Pour chaque document, prévoir 1 copie et 1 original

### » POUR LA SCOLARITÉ

- Le livret de famille, à défaut la copie d'acte de naissance avec filiation (ou tutelle)
- Pièces d'identité des responsables légaux
- Justificatif de domicile : facture d'eau, d'électricité ou téléphone (hors portable) datant de moins de 3 mois
- Certificat de radiation (ou un certificat de scolarité pour une pré-inscription) de l'école précédemment fréquentée (obligatoire pour les enfants ayant déjà été scolarisés)
  
- En cas d'hébergement : (attestation à demander au Pôle famille) :  
L'attestation d'hébergement sur l'honneur dûment remplie et signée + le justificatif de domicile de moins de 3 mois et la pièce d'identité de l'hébergeant
- Document administratif au nom de l'hébergé mentionnant l'adresse de l'hébergeant
  
- En cas de divorce ou de séparation :  
Photocopie du dernier jugement de divorce ou de l'ordonnance provisoire du Juge des Affaires Familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant,
- En cas de garde alternée : l'attestation sur l'honneur signée des deux parents accordant tout pouvoir de scolarisation de l'enfant précisant l'adresse retenue pour l'inscription
  
- En cas de prise en charge de l'enfant par un tiers (autorisation et délégation parentale) :  
Jugement ou ordonnance provisoire du juge des Affaires Familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant
- Pièce d'identité de la personne qui prend en charge l'enfant + le justificatif de domicile

### » POUR LA CANTINE

- Le dernier avis d'imposition ou non-imposition complet (de 2023 sur les revenus de 2022) ou tout autre document justifiant de leurs revenus (Pôle Emploi, bulletins de salaire, pension...)
- L'attestation de paiement de la CAF, MSA ou autre régime de moins de 3 mois
- L'attestation de prise en charge (Maison Départementale, DPEF, IME...)  
Si facturation partagée : joindre un courrier signé des deux responsables légaux
- Le mandat de prélèvement SEPA : à compléter et signer
- Un RIB au format IBAN BIC

